

<https://www.zurbains.com/societe/consommation/loi-anti-gaspillage-l-indice-de-reparabilite-encore-une-usine-a-gaz-dont-seuls.html>



# Loi anti-gaspillage : l'indice de réparabilité, encore une usine à gaz dont seuls les Français ont le secret ?



- Société - Consommation -  
Date de mise en ligne : mercredi 25 septembre 2019

---

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

---

## Feu vert pour l'indice de réparabilité, la belle affaire

Le Sénat a donné, mardi 24 septembre 2019, son feu vert à l'indice de "réparabilité" pour les équipements électriques et électroniques. Le texte, examiné en première lecture par les sénateurs, impose aux fabricants et vendeurs de communiquer aux consommateurs, à partir du 1er janvier 2021, une information "simple", sur le modèle de l'étiquette énergie, quant à la "réparabilité" des équipements électriques et électroniques.

L'indice prendrait la forme d'une note sur dix, établie sur la base de cinq critères, dont la disponibilité de la documentation technique et des pièces détachées et l'accessibilité et la démontabilité des pièces. "*Le but c'est d'aider le consommateur à faire un choix éclairé*", a souligné la secrétaire d'Etat à la Transition écologique Brune Poirson. "*C'est aussi un moyen d'avoir des gains de pouvoir d'achat pour certains consommateurs*", a-t-elle ajouté. Les modalités d'application seront fixées par décret en Conseil d'Etat.

## Tout ça pour ça ?

Si les sites de ventes de pièces détachées s'en frottent déjà les mains d'avance, il n'est pas certain que les Français soient très à l'aise avec le diagnostic d'une panne d'un appareil électrique. Manier un ohmmètre, tester un condensateur, ce n'est pas si simple que cela. Regarder quelques vidéos, c'est bien sympa, mais ce n'est pas exactement la même chose quand cela vous arrive. Toujours est-il que l'idée est là, se débrouiller seul, pouvoir acheter uniquement des pièces de rechange et non pas un appareil entier, cela a du sens. Encore faudrait-il forcer les constructeurs à changer de mode de conception des appareils. Les éléments d'usure

*« Réparer son lave-linge soi-même, c'est facile. Tous les lave-linges sont conçus de la même façon ; et cette conception n'a pas changé depuis trente ans. Tout le monde, du novice au passionné de bricolage, est complètement capable de changer une résistance ou une pompe de vidange. Nous l'avons fait faire à des enfants de 8 ans, lors d'une repair school dans un centre aéré. Il faut demander aux fabricants de donner l'accès aux pièces détachées directement aux consommateurs, accompagnés des schémas permettant la réparation. Il faut aussi que les prix des pièces annoncés aux réparateurs et aux consommateurs soient cohérents. Seul le gouvernement peut amener ce changement. Si ce projet de loi est pro-consommateur, tout le monde pourra réparer soi-même ses appareils, pour une cinquantaine d'euros. Celui-ci aurait du sens et permettraient réellement aux français de réduire leur impact environnemental, tout en économisant ! Pourquoi priver les français de cette liberté ? »* explique Geoffroy Malaterre, fondateur de l'entreprise Spareka, site e-commerce de ventes de pièces détachées.

Si des enfants de 8 ans le font dans un centre aéré, le point est là. Ne serait-ce pas à l'école que vous devrions apprendre ce genre de choses ? Comme réparer un appareil électrique, jardiner, cuisiner sainement, gérer son argent, prendre soin de son environnement, connaître les saisons des fruits et des légumes...